

Image not found or type unknown



Refus de prise en charge d'un accident du travail

Par **mel59**, le **07/07/2009** à **17:15**

Bonjour, j'ai eu un accident de voiture sur le trajet travail-domicile la déclaration d'accident de travail a été faite ensuite j'ai reçu un questionnaire de l'assurance maladie auquel j'ai répondu et j'ai joint le constat amiable que j'ai envoyé par lettre simple ; et quelque jour + tard j'ai eu un recommandé de la Secu qui refuse de prendre en charge mon accident car je n'aurai pas donné suite à leur différent courrier ; comment prouver que j'ai bien tout envoyé ; que leur répondre ? MERCI POUR VOTRE AIDE